

Prolonger le tronc commun ?

Des tendances fortes qui se dégageraient du colloque du CEF¹ sur le tronc commun ? Il y en a. Mais pas là où on les attendait !

Tout le monde semble d'accord sur le pronostic : notre enseignement obligatoire n'est guère performant, ni équitable, et le premier degré de l'enseignement secondaire est particulièrement problématique.

UN TRONC COMMUN ?

Au-delà du pronostic, les propositions restent cantonnées (c'était l'objet du colloque) à des hypothèses concernant les deux ou trois premières années du secondaire : tout le monde s'entend sur la nécessité de créer des Degrés d'observation autonomes (DOA), et sur un caractère plus « polyvalent » à conférer aux premières années du secondaire, voire à l'enseignement fondamental. Structurellement, les uns penchent pour un aménagement de l'actuel 1^{er} degré, les autres imaginent un « tronc commun » de trois ans.

Un tronc commun, qu'est-ce que c'est ? En vertu du décret « Missions », les six années du primaire et les deux premières années du secondaire constituent un « continuum pédagogique ». En principe, ces huit premières années devraient être à peu près identiques pour tous. Mais les aléas de l'histoire récente ont introduit de multiples variantes au 1^{er} degré, de sorte qu'il n'est plus tout à fait « commun ».

Les partisans de cette formule proposent de revenir à un caractère plus « commun » des trois premières années du secondaire. C'est seulement au terme d'un parcours de 9 ans que les élèves choisiraient de s'orienter vers la filière générale, technique ou professionnelle.

LA GESTION DE L'HÉTÉROGÉNÉITÉ

Un élément-clé à épinglez : des solutions structurelles comme le « tronc commun » jouent en réalité sur les variables d'ajustement de l'hétérogénéité des savoirs et compétences que maîtrisent les élèves, hétérogénéité qui s'invite naturellement dans les classes. Mais en dehors de tout jugement sur leur efficacité ou sur leur équité, le redoublement et le retard scolaire jouent ce rôle. La filiarisation des cursus aussi. Si on élimine ces variables d'ajustement structurelles de l'hétérogénéité par un tronc commun, on n'élimine pas l'hétérogénéité : qui se reportera où ? Dans l'espace de la classe.

La question du tronc commun est donc étroitement liée à la question de la différenciation et de l'orientation. C'est pourquoi, l'analyse de la différenciation de **Laurent LESCOUARCH**², l'un des experts invités, semble être l'apport le plus intéressant.

LA DIFFÉRENCIATION

À l'heure actuelle, la différenciation des apprentissages prend généralement deux formes :

- soit *le soutien scolaire* : c'est la formule la plus répandue, qu'on trouve dans beaucoup de grilles horaires sous l'appellation remédiation ou rattrapage ;
- soit *l'accompagnement* : renvoie

Soutien / aide	Accompagnement
Guidage venant de l'extérieur Tutelle, directivité	Au service du projet de l'élève Ressource, non-directivité
Public désigné comme en difficulté	Tout apprenant a besoin d'accompagnement

davantage au tutorat, au coaching.

L'étayage s'en distingue par l'ambitieuse visée qu'il espère atteindre : l'autonomisation progressive de l'élève.

« AIDE-MOI À FAIRE TOUT SEUL »³

L'étayage a une quintuple visée, comme l'indique le graphique ci-contre :

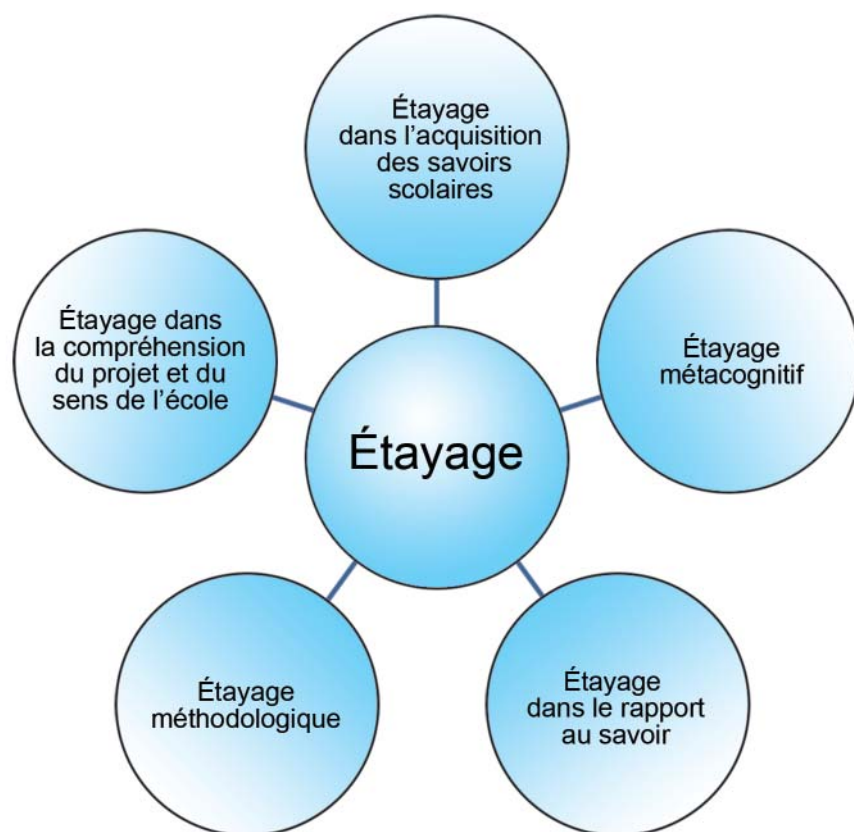
1. *étayage des savoirs* : au-delà de la « pensée magique » de l'aide, centrée sur le mythe du petit effectif et de l'individualisation perçus comme agissant par « nature », l'étayage pose trois conditions nécessaires et suffisantes :

- la compétence des encadrants ;
- l'adaptation au profil de difficulté des publics qui n'ont pas tous besoin de reprise scolaire ;
- la diversité des cheminements didactiques proposés.

2. *étayage métacognitif* : il s'agit de construire des compétences d'analyse métacognitive (« réfléchir sur sa propre activité mentale ») afin de favoriser l'autonomie et la diversité des cheminements de résolution de problèmes. Il permet de prendre conscience de ses propres stratégies efficaces ;

3. *étayage dans le rapport au savoir* : c'est un travail délicat mais indispensable, puisqu'il est question ici de débusquer le curriculum caché, les malentendus, les obstacles qui empêchent l'acquisition des connaissances pour faire prendre conscience des véritables attendus scolaires ;

4. *étayage méthodologique* : il s'agit de construire des stratégies et procédures de travail efficaces. Elles doivent être travaillées en articulation avec les contenus, et dans la recherche de dimensions génériques des situations pour permettre une



appropriation et un transfert ;

5. *l'étayage du projet et du sens de l'école* cherche à répondre à une difficulté récurrente : l'appétence, la motivation de l'élève au-delà des résultats attendus. L'entrée par l'ouverture culturelle et sportive ou des entrées ludiques restent problématiques : le transfert de motivation et de compétences n'est pas garanti. L'enjeu est ici de prendre en compte le projet de l'élève et de l'intégrer dans l'accompagnement.

YAPAKA

On le constate donc, on n'est pas ici dans une logique de sparadrap ou de rustine. La différenciation ainsi comprise ne modifie pas seulement la visée et les résultats attendus du côté de l'élève. Elle suppose une modification, un changement, sinon une transformation du métier d'enseignant. C'est là la difficulté majeure et le nœud sur lequel achoppent nombre de réformes, sur lequel

achoppera une réforme structurelle du type « tronc commun », si on n'y prend pas garde. Explications.

Le système éducatif, en Fédération Wallonie-Bruxelles, est-il conçu pour qu'une réforme structurelle du type « tronc commun » génère de vrais résultats ? En France, les élèves ont une structure commune pendant les quatre premières années du secondaire, jusqu'à 14-15 ans. « *Un système éducatif porteur d'un tel projet se heurte, selon moi, à des questions de représentation et de culture, explique L. LESCOUARCH [...] Nous avons eu le problème en France : les enseignants sont très résistants à cette unification des cursus. Quand on veut faire ces réformes, on s'appuie sur ce que font les pays scandinaves qui, eux, ont des cursus longs.* »

Or, en Belgique comme en France, « *historiquement, notre forme scolaire n'est absolument pas différenciée. Notre système éducatif n'est pas fait pour faire une démocratisation des apprentissages ; il est fait*

pour sélectionner. »

En France, « *l'effet pervers de ce cursus commun, c'est qu'à partir de la 3^e ou 4^e secondaire, des élèves décrochent complètement, car nous ne sommes pas parvenus à trouver l'équilibre entre les savoirs savants et les savoirs professionnels. Une partie des problèmes de notre secondaire est probablement liée au fait d'avoir allongé le cursus commun sans avoir trouvé les moyens pédagogiques de la diversification.* »

Il conclut : « *La Communauté française est peut-être en train de recréer ce qui a posé problème en France. Donc, elle devrait s'inspirer des limites du système français.* »⁴

Le 1^{er} degré de l'enseignement secondaire a été, depuis des décennies, une sorte de champ d'expérimentation de toutes les réformes. Avant d'en entreprendre une énième, il convient de bien en mesurer la portée et toutes les conséquences, par respect pour toutes celles et tous ceux qui travaillent au quotidien à la réussite de leurs élèves. ■

JEAN-PIERRE DEGIVES

1. « *Prolonger le tronc commun, quels enjeux pour l'avenir des jeunes ?* », Conseil de l'éducation et de la formation, 16 janvier 2015

2. Laurent LESCOUARCH est maître de conférences en sciences de l'éducation à l'Université de Rouen.

3. La formule est de Maria MONTESSORI.

4. *La Libre Belgique*, 18 janvier 2015